Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 40 (1911)

Heft: 18

Artikel: Nos méthodes et nos moyens d'enseignement [suite]

Autor: Oberson, F.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1041398

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

estendues et enfonceures que nous ferions mieux de laisser là. De vray, le soin et la despense de nos pères ne vise qu'à nous meubler la teste de science : du jugement et de la vertu, peu de nouvelles. Nous travaillons à remplir la mémoire, et laissons l'entendement et la conscience vuide... » Notre écolier sera-t-il mieux armé pour la vie s'il connaît tous les noms propres semés à profusion dans nos manuels : Godésigel, Gontran, Humbert-aux-Blanches-Mains, Püntiner, Tavelli, Anna Ziegler, Holzach de Menzingen, etc?... Sacrifions sans pitié cette bizarre et encombrante nomenclature, et ne chargeons pas vainement l'esprit de nos élèves de ce « ballast mnémotechnique ».

(A suivre.) Alphonse WICHT.

NOS MÉTHODES ET NOS MOYENS D'ENSEIGNEMENT

(Suite.)

M. l'abbé Horner prend la parole pour répondre à quelques-unes des critiques formulées. C'est M. Hamon [1], un écrivain distingué, qui est l'auteur du morceau dont le style a été critiqué par M. l'inspecteur Progin. On a également prétendu signaler des incorrections dans un autre morceau dû à la plume de Louis Veuillot. Sans doute, le livre du degré moyen n'est pas parfait, et on n'en fera jamais qui échappe à toute critique. Quant à l'enseignement grammatical, il ne doit pas être donné au moyen de l'appendice, qui n'est qu'un memento ; le maître doit enseigner la grammaire au tableau en tirant la règle des exemples pris sur le texte du livre de lecture.

M. Horner termine en remerciant M. Opfner de ses conseils; mais plusieurs indiquent une connaissance insuffisante de nos livres de lecture, à part celui du degré inférieur, que M. le Directeur de l'Ecole normale de Sion a bien voulu introduire en Valais.

M. Perriard, inspecteur scolaire, répond à M. Progin, qui lui avait reproché d'avoir recommandé la grammaire de Larive et Fleury. Depuis lors, ce manuel a été modifié, et on lui a donné des tendances que n'avaient pas les premières éditions.

M. Perriard croit répondre aux vœux de la généralité du corps enseignant en demandant, comme complément du livre de lecture, un guide du maître pour l'enseignement de la langue, et un recueil d'exercices pratiques faits sur le livre de lecture.

M. Oberson, maître d'école régionale, n'admet pas qu'on puisse apprendre la langue française sans un manuel de grammaire et sans

[1] Ce morceau, auquel on peut reprocher une surabondance de qui et de que, mais non des incorrections, a été emprunté à un auteur très estimé, E. Dupuis.

l'analyse grammaticale. Il admet pleinement la méthode du livre unique, à cause des simplications qu'elle apporte. Il faut simplifier autant que possible.

M. Toffel, instituteur, croit que, pour tirer tout le profit du livre de lecture, il faudrait que le maître n'ait qu'un cours. Avec les nouveaux manuels, on ne pourra plus réunir les cours moyen et supérieur, comme on le faisait jusqu'ici pour l'enseignement de certaines branches. Il y aura de réelles difficutés pour l'élaboration de l'ordre du jour, qu'on ne surmontera qu'en autorisant la division des élèves d'une école en deux cours.

Le Frère Olbert parle d'une expérience faite dans les écoles de son Ordre, avec une manuel qui se rapprochait du livre unique. On a immédiatement constaté une baisse dans la connaissance de l'orthographe, et on est revenu à l'ancienne méthode.

M. Crausaz. Les rapports sont rarement impartiaux, et il est possible que M. Plancherel ait quelque peu exagéré quelques avantages de la méthode unique [1]. Cependant, il maintient, contre M. Opfner, que cette méthode est de toutes celle qui développe le mieux l'esprit d'observation et favorise le mieux le goût des études sérieuses.

M. doyen Tschopp est un des promoteurs de la décision prise à Courtion. Il faut au canton de Fribourg un manuel de lecture où se retrouvent ses tendances religieuses, sociales et patriotiques. Nous devrions imiter les ressortissants d'autres cantons dans leur fierté nationale; nos jeunes gens, une fois dehors, semblent rougir d'être Fribourgeois. C'est un travers dont il faut les corriger, leur faisant apprendre les traits honorables de notre histoire cantonale. M. Tschopp n'a pas trouvé le livre unique suffisant dans les écoles de la Singine, et il y a réintroduit une grammaire et un manuel d'histoire. Mais il reste partisan du livre de lecture tel qu'il est élaboré pour les écoles françaises du canton de Fribourg.

M. Schaller, ancien Directeur de l'Instruction publique, rappelle dans quelles circonstances a été prise la décision de l'assemblée de Courtion. Nous étions tributaires de l'étranger pour la plupart de nos livres d'école, qui ne répondaient pas à nos mœurs. C'est pour remédier à ce grand mal que l'on décida la publicatio d'une livre de lecture en trois degrés, contenant la plupart des matières du programme scolaire.

Quand on s'occupa de la publication du livre du degré inférieur, la maison Benziger nous fit des propositions extrêmement avantageuses, mais à la condition qu'on lui garantirait la publication des deux autres degrés. M. Schaller se félicite des résultats obtenus dans cette négociation, malgré les critiques qui se sont produites depuis lors. L'assemblée de Courtion ne se prononce pas sur la méthode du livre unique, et M. Schaller estime qu'on ne doit pas l'imposer avant que le livre de lecture ne soit terminé.

M. l'inspecteur Progin ne peut admettre les objections de M. l'instituteur Toffel, en ce qui concerne la division de l'école en trois degrés. Il pourrait citer une école de filles, où on avait un très bon cours supérieur formé avec le seul manuel du livre inférieur. C'est au maître

[1] Lisez : du livre unique.

à savoir tirer parti du livre de lecture. M. Progin se plaint que les maîtres qui font usage du livre de lecture,, négligent trop l'analyse grammaticale.

M. le doyen Tschopp reprend la parole pour faire ressortir que le maître ne doit pas se croire obligé de faire étudier par les élèves absolument tous les morceaux du livre de lecture. Il en est qu'il peut omettre suivant le temps dont il dispose et d'autres circonstances.

M. l'abbé Horner partage l'avis de M. le professeur Oberson et de M. l'inspecteur Progin sur la nécessité de l'analyse grammaticale. Si on néglige cette partie de l'enseignement de la langue, ce n'est la faute ni du manuel, ni de la méthode. De très nombreux exercices d'analyse sont indiqués à la suite des morceaux dans le livre du degré moyen.

Ces débats laissèrent les partisans du nouveau livre de lecture maîtres absolus du champ de bataille. Mais, nous pourrons nous convaincre, dans la prochaine conférence, que leur action ne fut guère décisive dans le champ d'activité de notre corps enseignant auquel une sérieuse préparation pratique pour ce nouvel enseignement faisait défaut.

Hauterive, Conférence du 19 mars 1911.

1° Les divers travaux méthodologiques du corps enseignant relatifs à l'emploi du livre de lecture.

2° Le travail du corps enseignant gruyérien sur l'enseignement de la grammaire et de l'orthographe par le moyen du livre de lecture.

3° Le troisième rapport général sur le nouveau livre de lecture.

4° Autres études méthodologiques.

5° Le travail du corps enseignant de la Veveyse relatif aux exercices d'application à tirer du livre de lecture.

6° Autres exposés de la méthode d'enseignement de la langue française par le moyen du livre de lecture.

7° Résultats obtenus et conclusions à tirer de l'aperçu historique.

MESSIEURS ET CHERS ASPIRANTS.

« Il n'y a pas de pires sourds que ceux qui ne veulent pas entendre », dit un adage bien connu. L'attitude des adversaires de nos moyens d'enseignement ne nous oblige-t-elle pas à les ranger dans cette catégorie de gens ?

La mémorable joute pédagogique d'Estavayer ne pouvait évidemment pas convaincre des adversaires de parti pris, mais elle eut au moins l'avantage d'engager toute la partie bien disposée de notre corps enseignant à tenter l'essai de l'emploi du livre de lecture comme moyen exclusif d'enseignement de la langue maternelle à l'Ecole primaire. Aussi, à partir de cette époque, nombreux sont les travaux de méthodologie pratique appliquée à l'usage du nouveau livre de lecture comme moyen d'enseignement. Après l'excellent travail de M. Wicht déjà signalé dans la précédente conférence et auquel revient le mérite d'avoir, avec le concours de ses collègues de la Sarine campagne, ouvert le sillon, notre *Bulletin pédagogique* est émaillé de travaux de ce genre. Hommage à ces ouvriers de la première heure qui ont supporté le poids de la chaleur et du jour.

Citons, entre autres, sous la rubrique : « *Enseignement de la langue maternelle* » les travaux publiés dans le *Bulletin* de 1892 : page 103, de 1894 : pages 40, 65 de 1895 ; pages 13 et 37 de 1897, pages 258 et 277.

Ce fut le corps enseignant gruyérien qui, en sa conférence générale du 5 mai 1897 eut le premier le mérite d'étudier à son point de vue spécial le plus important et le plus controversé la question de *l'enseignement de la grammaire et de l'orthographe françaises aux trois degrés d'une école primaire par le moyen du livre de lecture* [1].

Monsieur Thorimbert, instituteur à Botterens, résumant les travaux de trente-quatre collaborateurs, aboutissait aux conclusions suivantes qui furent adoptées à l'unanimité :

1° Les volumes constituant le livre de lecture sont très bien adaptés aux différents degrés d'une école primaire.

2° La méthode inaugurée par le livre de lecture demande :

a) Que les exercices de lecture forment la base de l'enseignement de toutes les parties de la langue maternelle.

b) Que tous les exercices, exemples et devoirs d'application soient empruntés aux chapitres de lecture, même les exercices si féconds d'invention.

3° L'enseignement de la grammaire au moyen du livre de lecture remédiera dans une juste mesure aux lacunes des manuels employés jusqu'ici.

4° Cette méthode a de réels avantages :

[1] *Bull. péd. :* année 1896-97 : p. 198 et 226.

a) Elle se prête mieux que toute autre au développement harmonique de toutes les facultés de l'enfant.

b) Elle exige de la part du maître une préparation sérieuse des leçons et des exercices ce qui est une condition de succès.

c) Elle introduit l'unité dans l'enseignement de la grammaire et assure aux parents des économies pécuniaires assez importantes.

d) Elle développe chez l'enfant le sentiment moral et religieux.

5° L'orthographe d'usage est très importante.

Elle s'acquiert :

a) En exigeant des élèves une bonne prononciation.

b) En faisant copier au degré inférieur les exercices de lecture auxquels le maître apportera un contrôle rigoureux.

c) En initiant les élèves aux règles parfois difficiles de la dérivation.

d) En faisant transcrire de mémoire les textes étudiés par cœur.

e) En obligeant les élèves à soigner l'orthographe dans tous leurs devoirs écrits.

f) En faisant très souvent des dictées de morceaux copiés au degré inférieur et préparés pour les degrés supérieurs : il faut que nos écoliers soient amenés ainsi à étudier et à connaître l'orthographe de tous les textes du livre de lecture.

g) Par la mise au net des dictées et des devoirs de langue.

6° L'orthographe de règles, quoique moins importante, est absolument nécessaire.

Le maître l'enseignera :

a) En suivant, dans les règles grammaticales, la méthode socratique qui assure de meilleurs résultats.

b) Par le choix des exemples empruntés au livre de lecture, exemples qui seront toujours simples, courts et frappants.

c) Par l'analyse logique et grammaticale qui permet de contrôler efficacement l'application des règles de la grammaire.

d) Par des dictées nombreuses et variées roulant sur les règles étudiées ou les récapitulant.

e) Par des devoirs d'application bien préparés et toujours contrôlés par le maître.

Botterens, 30 avril 1897.

Signé : THORIMBERT, D., instituteur.

Ces conclusions, sorties victorieuses d'une discussion longue et serrée, servirent de guide méthodologique aux maîtres décidés à tenter l'essai de ce nouvel enseignement.

Le 15 juillet de la même année, l'assemblée générale de notre Société fribourgeoise d'éducation, réunie à Châtel-Saint-Denis, traitait encore la question de l'enseignement par le moyen du livre de lecture dans la teneur que voici :

Quelles seraient les simplifications à apporter dans l'enseignement de la plupart des branches du programme ? Comment l'emploi du livre unique peut-il concourir à ce but ?

Voici les conclusions de ce travail :

1° Le but principal de l'école primaire est *le développement graduel et continu des facultés physiques, intellectuelles et morales de l'enfant.*

2° Elle a par objet propre de former des hommes vertueux, honnêtes et actifs.

3° La question soumise à l'étude est de la plus haute importance pour l'avenir de nos écoles.

4° Elle revêt un cachet d'actualité qui nous fournit :

a) Les moyens de nous connaître dans le dédale des détails et des difficultés de l'enseignement ;

b) L'occasion d'examiner ce qu'il y a lieu de faire pour obtenir l'unité dans l'enseignement et fixer les limites du programme.

5° Le programme de 1886 est par trop chargé. Il ne peut cependant pas être simplifié, car le programme général des écoles d'un pays est nécessairement élastique, afin de pouvoir s'adapter aux différentes situations et conditions de la vie.

6° L'interprétation erronée du programme est une cause d'échec chez beaucoup de maîtres.

7° L'instituteur doit donc étudier la situation où il se trouve et choisir dans chaque matière ce qu'il n'est pas permis d'ignorer.

8° Il devra donc régulièrement établir son programme mensuel en tenant compte du développement intellectuel de sa classe et en visant au côté professionnel de l'éducation.

9° Pour simplifier l'enseignement, il est recommandé de grouper les élèves de deux cours et, si c'est possible, de toute la classe pour la même leçon.

10° *Si l'on veut obtenir l'unité dans l'enseignement, il faut réduire les manuels qui sont l'obistacle principal.*

11° *Dans ce cas, le livre unique s'impose, car il est la clef qui permettra d'ouvrir le champ des réformes. Il réalisera l'uniformité dans l'enseignement.*

12° *Les deux premiers degrés rendent d'excellents services, mais leur action bienfaisante est paralysée par le défaut du III*e *degré.*

13° Le corps enseignant, dans sa grande majorité, réclame le troisième degré. Qu'on se hâte d'en doter nos écoles. Ce sera une économie de temps et d'argent.

14° *Avec le livre unique, les branches accessoires contribueront à faire progresser les branches principales.*

15° *Avec le livre unique, l'enseignement pratique professionnel prendra un nouvel essor et notre rang dans l'échelle fédérale continuera sa marche progressive.*

16° L'enseignement ainsi entendu demandera un travail plus soigné de la part du maître. Mais sa tâche pourrait être facilitée si le livre unique était accompagné d'un guide méthodique pour l'instituteur.

17° Si les charges imposées aux maîtres d'école grandissent davantage, qu'on améliore sa position financière et qu'on étende le cercle des incompatibilités.

18° Des simplifications ont déjà été apportées dans l'enseignement depuis que les deux premiers degrés ont été rendus obligatoires, mais les simplifications désirables peuvent porter sur :

a) la religion ;

b) la langue maternelle ;

c) l'arithmétique ;

d) les branches civiques ;

19° *Le corps enseignant serait reconnaissant envers l'autorité ecclésiastique si elle voulait entreprendre la revision du catéchisme diocésain et procurer à nos écoles une bible plus courte et plus pratique.*

20° Une collection de tableaux pour l'enseignement de l'Histoire sainte est nécessaire.

21° L'enseignement religieux peut venir en aide à l'étude de l'orthographe d'usage.

Pour cela, au lieu de faire réciter simplement la lettre du catéchisme, obligeons les élèves à reproduire par écrit le chapitre étudié. Ce sera là un exercice très fructueux.

22° La lecture et la composition auront, après la religion, la place d'honneur dans nos classes ; elles seront la clef des progrès dans tous les domaines. Le temps que nous y consacrons ne peut pas être diminué ; tâchons, au contraire, de l'augmenter encore.

23° *L'enseignement intuitif doit tenir le premier rang. Il forme rapidement les élèves au langage, à la récitation et à l'orthographe d'usage.*

24° Profitons de toutes les branches pour former nos élèves à l'orthographe.

25° *Les principes de l'orthographe d'usage doivent être enseignés au commençant et sont confondus naturellement avec ceux qui président à la formation des syllabes et des mots.*

26° *N'oublions pas que le meilleur livre pour l'enfant est la parole du maître.*

27° *En grammaire, partons de l'exemple pour arriver à la règle dépouillée des subtilités de la scolastique grammaticale. Multiplions les exercices où l'on fera quelquefois découvrir les vérités à enseigner. Choisissons-les en général dans le livre de lecture et non dans les recueils où, à plaisir, on amoncelle les difficultés. Inventons des exemples sous les yeux des élèves, ce qui pique leur attention et pénètre dans leur intelligence qui en conserve l'empreinte féconde.*

28° *Le maître doit, dans les cours inférieurs surtout, travailler avec les élèves à la préparation des dictées.*

29° L'enseignement de l'orthographe exige une patience et un dévouement à toute épreuve. Dans tous les exercices qui se rattachent même directement à cette branche, l'instituteur doit se montrer sévère, inexorable.

30° En arithmétique, ramenons toutes les opérations du calcul à des exercices pratiques empruntés aux usages de la vie. Retranchons ces règles de mélanges, d'alliages, et substituons-leur le toisé, la géométrie pratique et les éléments de la comptabilité.

31° Dans les écoles de filles, insistons sur les diverses manières de procéder soit dans le calcul oral, soit dans le calcul écrit.

32° En histoire, il faut recourir aux gravures, aux tableaux synop-

tiques et chronologiques, éviter tous les détails superflus pour mettre en relief les grandes lignes de la formation de notre pays.

33° En géographie, que la carte soit pour ainsi dire un diorama toujours ouvert aux yeux des élèves. Animons la description topographique des lieux par les particularités de leur configuration, par les productions les plus importantes et par les souvenirs historiques qu'ils rappellent.

34° L'histoire et la géographie sont deux branches sœurs. Elles doivent se prêter un appui mutuel et se compléter l'une l'autre.

35° La formation du citoyen, l'éducation civique, doivent être l'objet constant de la sollicitude du maître. Pour réussir dans l'enseignement de l'instruction civique proprement dit, ayons recours aux tableaux synoptiques où la vue soulage la mémoire.

36° Puisque l'enseignement du dessin d'après la méthode Martin a, en partie, remplacé l'écriture, consacrons tous nos soins à la formation de l'écriture au cours inférieur spécialement. Soyons exigeants pour les soins que l'on doit accorder aux exercices d'écriture, de quelque nature qu'ils soient.

37° Si l'on veut arriver rapidement au but, mettons-nous à l'œuvre sans retard.

38° N'oublions pas cette devise de M. Bréal : « C'est le maître qui fait la méthode [1]. »

Signé : E. Cardinaux.

Châtel-St Denis, eu mai 1897.

(A suivre.) F. Oberson.

CONFERENCE DES INSPECTEURS SCOLAIRES A SION

le 28 septembre 1911

Les Inspecteurs d'écoles de la Suisse française étaient réunis, à Sion, jeudi dernier, en conférence annuelle, sous la présidence de M. Burgener, chef du Département de l'Instruction publique du canton du Valais.

Le canton de Fribourg y était représenté par MM. Perriard, etc.

Le sujet mis à l'étude et traité par M. Savoy, inspecteur scolaire à Lausanne, était un thème pédagogique plein d'actualité : ***La fatigue intellecteulle et les horaires des leçons.***

M. Savoy a rédigé son rapport de main de maître. Son travail aura, du reste, les honneurs de l'impression et renfermera, en appendice, ***cinq tableaux hebdomadaires types,*** qui pourront servir de guide à ceux que cette importante question intéresse. En attendant, voici les principales conclusions adoptées :

1° Le travail est un devoir de l'homme envers lui-méme et envers la communauté. Tout travail d'une certaine durée produit la fatigue ;

[1] ***Bulletin pédagogique,*** 1897, p. 153 et suiv.